

Quimperlé Toulfoën

2ndes Boucles
Quimperloises

10 AVRIL
2016

Route de
l'Ouest
Féminine
2016

Minimes - Cadettes
(10x4.6km)
12 heures 30

Juniors - Séniors
(18x4.6km)
14 heures 30

GUIDE TECHNIQUE

Photos : Anne-Sophie Salaun & Gwen Garot
Graphisme : Kévin Le Guelvoud



UNION CYCLISTE
QUIMPERLOISE



Le mot du président

Si chacun y met du sien, le cyclisme féminin trouvera la place qu'il mérite dans le paysage sportif breton et français. C'est guidé par ce fil conducteur que nous avons créé l'an passé les premières Boucles Quimperloises dans le cadre verdoyant de la forêt domaniale de Toulfoën.

Accueillir en cette année 2016 la Route de l'Ouest Féminine est pour nous un honneur et une forme de reconnaissance pour le travail accompli par l'ensemble des bénévoles qui œuvrent toute l'année pour notre sport.

Nous espérons démontrer à cette occasion tout notre savoir faire en proposant aux dames un terrain d'expression propice au spectacle et à l'intérêt des spectateurs, novices ou connaisseurs de la discipline.



Sommaire

Déroulement de la journée	Page 4
Officiels	Pages 5, 6, 7
Réglementation selon le règlement FFC	Page 8
Carte et profil du circuit	Page 9
Accès au circuit et déviation	Page 10
Contacts & informations diverses	Page 11



Déroulement de la journée

12h15 : Appel des concurrentes minimales & cadettes

12h30 : Départ de la course minimales-cadettes

14h00 : Fin de la course minimales-cadettes.

14h15 : Appel des concurrentes Juniors - Séniors

14h30 : Départ de la course Juniors - Séniors

16h45 : Fin de la course Juniors - Séniors, suivie des podiums protocolaires et de la remise des maillots de la Route de l'Ouest



Podium cadettes de la 1ère édition des Boucles Quimperloises

Officiels

Responsable du cyclisme féminin en Bretagne : Christine Bonnamour

Responsable des féminines en Finistère : Arthur Quilliec

Président : Gwenael Jégou

Vice-président : Pierre Toullec

Secrétaire : Olivier Ribeiro

Trésorier : Joël Le Corre

Délégué du cyclisme féminin au club : Christophe Rio

Responsable de la communication : Murielle Audren & Kévin Le Guelvoud

Speaker : Eric Jégo

Médecin : Christophe Rio

Service de secours : Croix-Rouge de Concarneau

Sécurité : signaleurs de l'UC Quimperloise

Contrôle technique : UC Quimperloise



Réglementation de l'épreuve (sous l'égide de la FFC)

ARTICLE 1 - ORGANISATION GÉNÉRALE :

Épreuves organisées par l'Union Cycliste Quimperloise sous la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme, étant inscrite à la Route de l'Ouest féminine 2016, challenge inter-régional. Elles se dérouleront le dimanche 10 avril 2016. Elles sont ouvertes aux féminines. Deux courses auront lieu : à 12h30, une épreuve minimes-cadettes, comportant 10 tours de 4.6km ; à 14h30, une épreuve Juniors - Séniors, comportant 18 tours de 4.6km.

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DES CYCLISTES :

Les dossards seront fournis par l'organisation sur présentation des licences de l'année 2016. Les concurrentes seront dans l'obligation de porter un dossard à rendre en fin d'épreuve.

ARTICLE 3 - CODE DE LA ROUTE :

Les coureuses devront impérativement respecter le code de la route. Les véhicules (officiels, sécurité), prévus pour suivre la manifestation auront l'obligation de circuler avec leurs feux de croisement allumés. La circulation sera réglementée sur le circuit. Les concurrentes lâchées devront obligatoirement rouler à droite. Le jury des arbitres se réserve le droit d'arrêter les concurrentes distancées. Une déviation sera mise en place, afin de limiter le nombre de véhicules extérieurs à la course sur le parcours.

ARTICLE 4 - PARCOURS :

En cas d'accident ou d'incident risquant de fausser le déroulement de la course, le président du jury des commissaires en accord avec le directeur de course, et après avoir averti le chronométrateur peut décider :

- 1 – De modifier le parcours.
- 2 – De déterminer une neutralisation temporaire de la course.
- 3 – D'annuler une partie de l'épreuve ainsi que de tous les résultats des classements intermédiaires disputés préalablement sur cette partie et de redonner un nouveau départ à proximité du lieu où la course a été interrompue.
- 4 – De conserver les résultats acquis et de redonner un nouveau départ en tenant compte des écarts enregistrés au moment de l'incident.



Suite de la réglementation de l'épreuve (sous l'égide de la FFC)

ARTICLE 5 - BRAQUETS :

Les minimas et cadettes devront utiliser le braquet cadet soit 7,62m maximum, soit 50x14. Pour les Juniors - Séniors, notamment les juniors, le braquet est libre.

ARTICLE 6 - RAVITAILLEMENT :

Le ravitaillement sera autorisé durant l'épreuve selon les instructions données par les arbitres. Afin de respecter l'environnement, une zone verte sera délimitée sur le parcours de l'épreuve.

ARTICLE 7 - DÉPANNAGE :

L'organisation mettra à la disposition des concurrentes trois véhicules neutres avec un mécanicien à bord.

ARTICLE 8 - CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Les trois premières concurrentes de chaque catégories sont priées de se présenter dans les 5 minutes suivant l'arrivée des Juniors - Séniors, pour la remise des récompenses.

A l'issue des deux épreuves, les leaders de chaque catégorie au classement général de la Route de l'Ouest féminine 2016 sont priées de se présenter dans les 10 minutes suivant l'arrivée de la course Juniors - Séniors, pour la remise des récompenses.

ARTICLE 9 - CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle antidopage, l'affichage des numéros de dossards se fera au podium arrivée dans les délais impartis par la réglementation FFC. Les coureuses devront prendre connaissance de cet éventuel contrôle avant de quitter la course.

Ce contrôle si il a lieu, se tiendra à la Salle des Cordiers, 12 Boulevard de la Gare, 29300 Quimperlé (à 5 minutes du circuit, en direction de Quimperlé).

ARTICLE 10 - PÉNALITÉS :

Les dispositions du présent règlement particulier sont réputées acceptées par les concurrentes du seul fait de leur engagement à l'épreuve. Les infractions feront l'objet de pénalités prévues



Suite de la réglementation de l'épreuve (sous l'égide de la FFC)

au règlement FFC.

ARTICLE 11 - RÉCLAMATIONS :

S'il y a lieu, les réclamations se feront par écrit par le ou les coureuses ou dans les délais suivants : – 30 minutes maximum après l'affichage en ce qui concerne les classements – 30 minutes maximum après l'arrivée pour le reste.

ARTICLE 12 - RÉCOMPENSES & LOTS :

La liste des récompenses podiums & lots en course sera communiquée sur l'événement Facebook dans la semaine précédent l'épreuve.

ARTICLE 13 - ACCIDENT :

En cas d'accident ou incident grave, les concurrentes seront prises en charge dans un premier temps par le médecin et les secouristes de la course qui pourront ensuite déléguer aux pompiers.

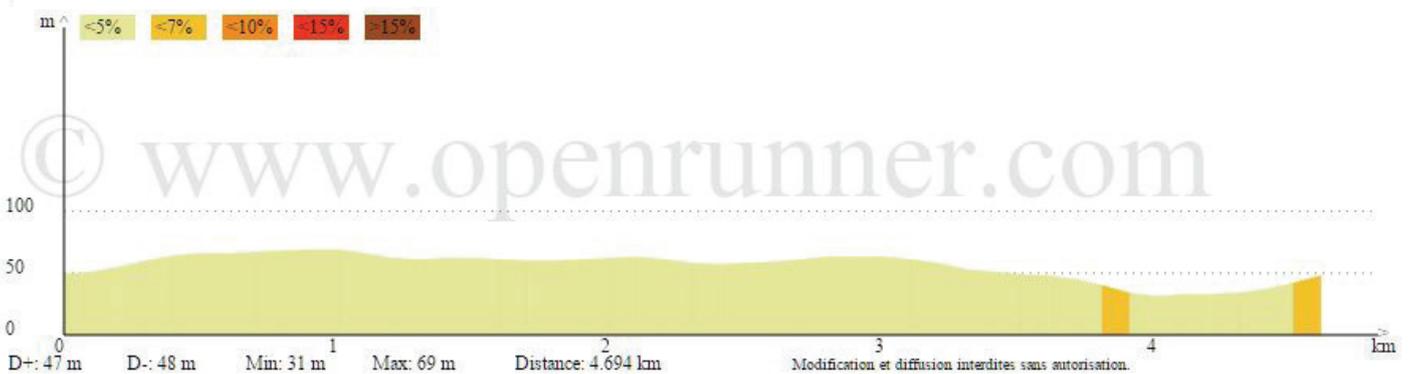
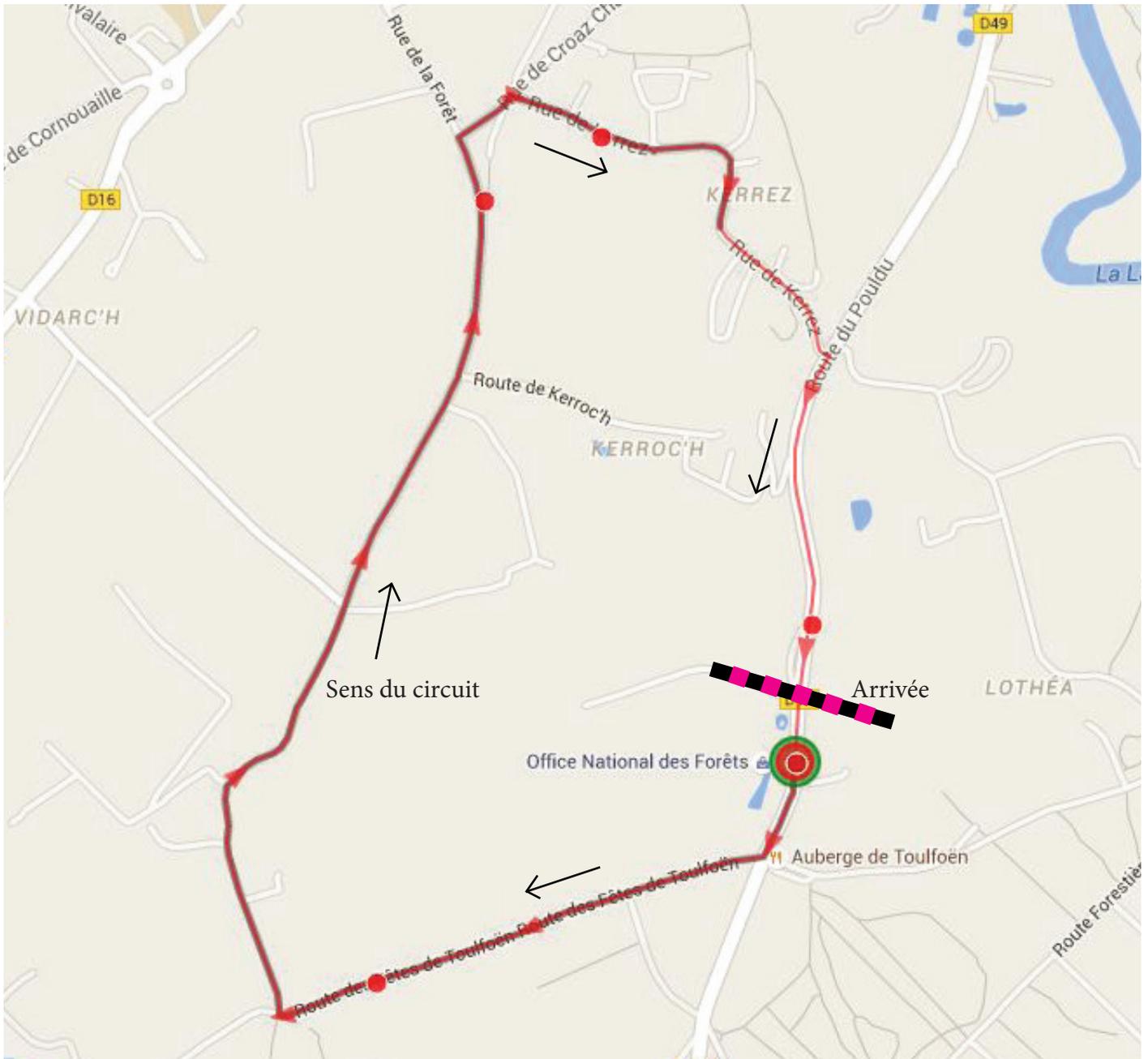
Les hôpitaux les plus proches sont :

Centre Hospitalier de Quimperlé
20 Bis Avenue du Général Leclerc
29300 Quimperlé

Centre Hospitalier de Bretagne Sud
5 avenue de Choiseul
56100 Lorient



Carte et profil du circuit (openrunner.com)



Accès au circuit & déviation

Accès :

En provenance de Lorient : prendre sortie 46.1 Kerfleury/Quimperlé Est puis suivre Quimperlé

En provenance de Quimper : prendre sortie d765 Kerfleury/Quimperlé Est/Rédéné puis suivre Quimperlé
Panneaux indiquant le lieu de la course arrivé dans Quimperlé



- █ Déviation hors-course
- █ Accès circuit et sortie après course
- █ Circuit



Hébergements

Hôtels à Quimperlé :

Hôtel Novalis 02-98-39-24-00 www.lenovalis.com

Hôtel Ibis 02-98-39-18-00 www.ibishotel.com

Hôtel Le Brizeux 02-98-96-19-25

Hôtel Vintage 02-98-35-09-10 www.hotelvintage.fr

Relais Fast Hôtel 02-98-09-02-52 www.fasthotel.com

Gîtes de groupes :

Rando-gîtes de Bannalec 02-98-39-57-22

Domaine de Manéhouarn à Plouay 02-97-33-05-93

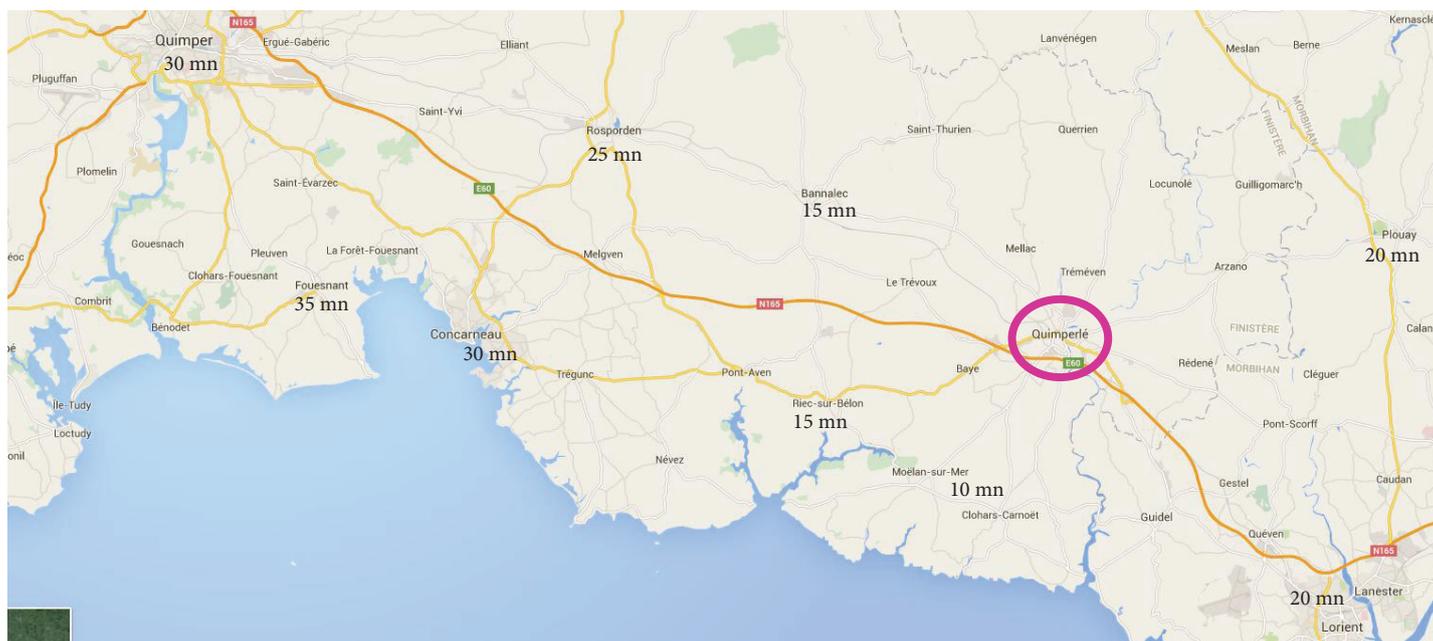
Domaine maritime de Beg Porz à Moëlan sur Mer 02-98-71-07-98

Village vacances Ker Ar Mor à Clohars-Carnoët 02-98-39-94-04

Steren Ar Mor à Moëlan sur Mer 06-03-93-50-02

VTs Kerbelen à Riec-sur-Belon 02-98-06-92-34

Plus d'informations sur www.quimperle-terreoceane.com



Contacts & informations diverses

Président :

JEGOU Gwénaël
20 résidence Kertanguy - bâtiment B - Appartement 25
29300 Quimperlé

02 98 71 36 31
06 60 26 78 39

E-Mail : gwenael.jegou434@orange.fr

Responsable de la communication :

LE GUELVOUND Kévin
17, rue de coat-en-haie
56320 Le Faouët

06 38 41 68 18

E-Mail : kevinleguevoud@gmail.com



Informations disponibles sur l'événement Facebook de l'épreuve.
Lien disponible sur la page Facebook du club «Union Cycliste Quimperloise»

Les informations sur l'épreuve seront aussi disponibles bientôt sur www.directmediacycling.com, partenaire média de l'épreuve, ainsi que sur les divers sites dédiés au cyclisme dans les semaines précédant l'épreuve.